

# Courrier des lecteurs

De Monsieur Jacques FOURNIER,

11, allée Claude Monet, 54200 TOUL (Tél.: 03 83 43 09 90)

*Tentative de réponse aux questions posées par Andrée Campagni, concernant " la photo mystérieuse" (Études Toulaises n° 78).*

14 juillet 1899 : Cérémonie d'inauguration des plaques posées sur la façade de l'Hôtel-de-Ville, en commémoration des décrets du 1<sup>er</sup> août 1792 et du 12 septembre 1870.

A quatre heures du soir, dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, a eu lieu l'inauguration des plaques commémoratives en

l'honneur de Toul. Ces plaques, en marbre noir, scellées dans les pilastres du milieu de la façade du monument, en haut du perron, portent, gravés en lettres d'or :  
1- Le décret du gouvernement de la Défense Nationale du 12 septembre 1870, portant que la Ville de Toul a bien mérité de la patrie.

2- Le décret de l'Assemblée

Nationale Législative du 1<sup>er</sup> août 1792, mentionnant le zèle et le patriotisme des officiers municipaux et des citoyens de Toul.

## Remarques

Je ne suis pas certain de cette réponse, pourquoi ? Cette cérémonie s'est déroulée après



les habituelles festivités célébrant la fête nationale. L'absence de militaires sur le document interpelle (comme on dit maintenant). Au moins quatre généraux étaient présents à la cérémonie (cf. compte-rendu de *La Moselle*), ainsi que les pompiers qui faisaient la haie d'honneur. Pourquoi aurait-on souhaité qu'ils ne figurent pas sur la photographie ?

On distingue sur les pilastres la forme des plaques : un rectangle vertical surmonté, sur chaque petit côté, par un demi cercle, le tout fixé à la pierre par des crampons de fer décoratifs. Mais il semble n'y avoir que les emplacements et pas les plaques ?

Après avoir regardé sur les autres cartes postales postérieures que vous reproduisez, on distingue les plaques en place. Le marbre noir et les lettres d'or font-elles un reflet qui empêche de les voir

nettement ? Le seul document, où on les distingue très bien, est la photographie datée du 28 août 1899 (publiée dans l'article d'après Marie Royer, *Les grandes heures musicales de Toul*, n°28, 1983, p.14), soit un mois plus tard lors de la cérémonie de pose.

Puisque les pitons sont en place, pourquoi aurait-on déposé les plaques ? Dans ce cas, nous serions donc plus tard qu'en 1899, ce qui est peu probable. Ou alors nous sommes avant le 14 juillet 1899 et seuls les crampons sont fixés par les ouvriers en attendant les plaques, mais pourquoi voit-on la forme des marbres ? Si c'est le cas, nous serions avant cette inauguration, pour une autre cérémonie ou commémoration officielle (les drapeaux), avec uniquement des civils. Je ne le pense pas. **Je propose donc le 14 juillet 1899, cérémonie d'inauguration des plaques commémoratives.**

### **Les noms des personnalités de premier plan (sous toute réserve) :**

On reconnaît Albert Denis, maire de la ville depuis 1898. Il porte son écharpe tricolore. Le personnage en uniforme doit être le sous-préfet des Tournelles. Puis, on distingue :

- Le député Chapuis qui tient son chapeau à la main
- Entre le député et le sous-préfet, ce peut-être Manginot, l'ancien maire, qui décèdera l'année suivante, en février 1900.
- Le maire de Mont-le-Vignoble, Emmanuel Didelot, le personnage aux cheveux blancs, à gauche, deuxième rang, derrière la jeune femme en robe claire, au grand chapeau fleuri.
- Vincent, l'inspecteur primaire, petit brun cheveux courts à moustache, au deuxième rang, à gauche, derrière l'homme médaillé le plus petit, au côté de Chapuis.